



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 24 novembre 2016
Convocation des conseillers :
le 24 novembre 2016

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 2 décembre 2016

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Jean Tonnar, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Echevins, Francis Maroldt, Pierre-Marc Knaff, Andre Zwally, Evry Wohlfarth, Taina Bofferding, Mike Hansen, Zénon Bernard, Astrid Freis, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Christian Weis, Conseiller
Excusés : Paul Weidig, Conseiller

Le Conseil Communal;

Objet : 2.3.4. Devis - l'apaisement du trafic de la rue de
Mondercange CR 106

Considérant qu'il s'agit d'un devis d'un montant de 250.000 € concernant l'apaisement du trafic de la rue de Mondercange CR 106;

Considérant qu'un premier crédit de 150.000 € est inscrit à l'article 4/624/221313/17360 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2017;

Considérant que le crédit afférent devra être inscrit à l'article 4/624/221313/17360 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2017;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve
par 10 voix oui, 8 voix non

le devis de 250.000 € concernant l'apaisement du trafic de la rue de Mondercange CR 106.

en séance

date qu'en tête